



DOSSIER DE

# SÉANCE PLÉNIÈRE

17.06.26



## **P.03**

Discours liminaire Kévin Faure

## **P.04 - 05**

Compte financier unique 2025

## **P.06**

Plan d'action simplification administrative

## **P.07**

Plan handicap : accessibilité des plages aux personnes en situation de handicap

## **P.8**

Sécurité

## **P.9**

Pacte Finistère 2030

## **P.10 - 14**

Questions écrites

# DISCOURS LIMINAIRE DE KÉVIN FAURE

## **DROITS, ENFANCE, SOLIDARITÉS : KÉVIN FAURE OUVRE LE DÉBAT**

Kévin FAURE a porté le débat bien au-delà de l'ordre du jour.

Juin est le mois des fiertés. Il a rendu hommage à Noham, assassiné à Metz parce qu'il était homosexuel, et appelé le Département à s'engager clairement pour l'égalité des droits partout en Finistère. Face aux régressions, la neutralité n'est pas une réponse. "Nous choisirons toujours le camp de l'égalité, de la dignité et de l'émancipation. »

### **Sur la protection de l'enfance**

Il a rendu hommage à la jeune Lyannah et posé une exigence ferme : l'enfance ne peut plus rester une priorité perpétuellement proclamée et perpétuellement reléguée. Kévin Faure a soutenu la proposition de loi-cadre portée par la députée socialiste Céline Thiébault-Martinez et formulé quatre exigences concrètes : un ministère de plein exercice chargé de l'enfance, davantage de moyens pour la justice et la Protection judiciaire de la jeunesse, une compensation réelle des dépenses assumées par les Départements. En dix ans, celles-ci ont augmenté de 45 %. L'État ne compense qu'à hauteur de 3 %. Les excuses ne suffisent pas. Seuls les moyens, l'organisation et la volonté politique protègent les enfants.

### **Sur le désengagement de l'État**

C'est le fil rouge de toute la séance : collectivités des solidarités, le Département doit agir fortement sur la protection de l'enfance, l'insertion des jeunes, le handicap. Kévin Faure a alerté sur la multiplication des domaines où le Département est sollicité pour compenser les retraits de l'État, notamment sur la sécurité. La limite est posée clairement : un Département ne peut pas devenir le financeur de dernier recours de toutes les politiques abandonnées par l'État. À force de colmater toutes les brèches, les collectivités risquent de couler avec le navire.

### **Sur la méthode de Maël de Calan**

Kévin Faure a interpellé directement le président du Conseil départemental sur ce qu'il nomme sans détour : hypercommunication, multiplication des opérations médiatiques, provocation des représentants syndicaux, confusion entre communication institutionnelle et communication politique. Il a rappelé que Maël de Calan a lui-même théorisé ce risque dans un ouvrage intitulé "La Tentation populiste" et lui a adressé un avertissement direct : "Je crains que vous ne soyez progressivement gagné par la tentation que vous dénoncez." La communication peut accompagner l'action. Elle ne doit jamais la remplacer.

Sur le RSA, il a réaffirmé la position du groupe : évaluer sans humilier, débattre sans brutaliser. La solidarité n'est pas une charge dont il faudrait s'excuser. Elle est le fondement de la République.

Il a enfin interpellé l'exécutif : après la démission d'Emmanuelle Tournier, qui reprend le périmètre associations et sport au sein de l'exécutif ?



***Nous défendrons une politique qui évalue sans humilier, qui débat sans brutaliser, qui préfère les résultats durables aux effets d'annonce et qui se souvient que les solidarités ne sont pas une charge dont il faudrait s'excuser, mais le fondement même de notre République.***



**Kévin FAURE**  
Conseiller départemental  
Président du groupe  
Finistère & Solidaires

# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

**Intervention : Julien POUPON, Kévin FAURE, Gaëlle ZANEGUY, Armelle HURUGUEN**

### **Le Département va mieux. Et les plus vulnérables ?**

Le compte financier unique 2025 confirme une amélioration des finances du Département. Julien Poupon interpelle le Président : que fait-on de cette amélioration ?

Le rebond des droits de mutation (DMTO) apporte 31 millions d'euros supplémentaires, portant ces recettes de 143 à 174 millions. Un effet conjoncturel, lié au marché immobilier finistérien, pas à des choix politiques. La réforme du financement des EHPAD réduit par ailleurs mécaniquement les dépenses départementales. Deux bonnes nouvelles subies plus que construites.

Ce que le Département fait de ces marges, en revanche, relève bien d'un choix. Et ce choix est lisible : les dépenses sociales passent de 580 à 579 millions d'euros en un an, malgré une inflation de 0,9 %. Le budget insertion recule de 8,4 millions d'euros. La majorité l'explique par une baisse du nombre d'allocataires. Julien Poupon rappelle que derrière cette baisse se trouvent des radiations administratives, pas seulement des retours durables à l'emploi. Une sortie du RSA ne signifie pas une sortie de la précarité.

Sur l'investissement, l'élu déconstruit méthodiquement la communication de l'exécutif. Le Département se félicite d'un « niveau historique jamais atteint » avec 127 millions exécutés en 2025, après avoir proclamé le même record en 2024 avec 130 millions. En euros constants, l'investissement recule de 3 millions. À force de proclamer l'histoire, on finit par en vider le sens.



*La situation financière du Département s'améliore grâce à la conjoncture.*

*Mais vous ne faites pas le choix d'en faire profiter les plus fragiles.*

*Vous privilégiez le visible, la communication, l'investissement. Pas le quotidien des Finistériennes et des Finistériens.*

Les priorités sont claires : routes, collèges, communes. Les politiques sociales, elles, passent au second plan. Elles concernent des publics moins visibles, moins audibles. Julien Poupon rappelle pourtant ce que montrent les travaux de l'économiste James Heckman : un euro investi dans la prévention auprès des jeunes en économise sept à terme. Réduire la prévention ne fait pas d'économies. Cela repousse la facture, et la rend plus lourde.

### **La tempête annoncée n'a pas eu lieu. Qui va réparer ?**

Il y a un an, le Département annonçait la tempête. "Crise financière sans précédent." "L'année la plus difficile du mandat." "Le Département ne fera pas faillite." Et dans la foulée, un coup de rabot de 5 % sur les subventions - appliqué immédiatement, sans nuance, à la majorité des associations, des acteurs culturels, des partenaires du territoire. Le compte financier unique 2025 met fin au récit. Les marges de manoeuvre existent.

Les 10 millions de réserve n'ont pas eu besoin d'être mobilisés. Le taux d'épargne brute est passé de 7 % à 11 %. La situation est solide. Kévin Faure pose la question frontalement : cet écart entre le discours catastrophiste et la réalité budgétaire a-t-il été subi - ou organisé ? La tempête a-t-elle été mise en scène pour faire accepter des décisions politiques déjà arrêtées ? Pour rendre le coup de rabot incontestable au nom de la nécessité ? Les comptes répondent. Le Finistère n'était pas au bord du gouffre. Et maintenant que c'est établi, une seule question reste : l'exécutif va-t-il réparer ?

Réparer les 5 % retirés aux associations. Réparer auprès des partenaires qui ont dû supprimer des actions, renoncer à des projets, fragiliser des emplois. Mettre en place une clause de retour à meilleure fortune.

Kévin Faure retourne la formule de Gabriel Attal : "Tu casses, tu ré pares." Sur les collèges, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 31 millions prévus au programme pluriannuel, 29,4 inscrits au budget primitif, 24,9 réellement exécutés. Près de 6 millions de moins que l'ambition affichée.

# COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Derrière ces millions, il y a des établissements qui attendent, des travaux retardés, des équipes et des familles sans visibilité. Le programme pluriannuel doit être actualisé - collège par collège, canton par canton. Sur la culture, le secteur a payé deux fois. D'abord le rabot de 5 %. Puis une exécution inférieure de 3 millions au budget déjà réduit.

En 2025, le soutien départemental à la culture a nettement reculé - alors que les capacités financières existaient pour le maintenir. La culture n'est pas une variable d'ajustement. Elle fait vivre les communes, soutient des emplois, contribue à la cohésion sociale et à l'attractivité du Finistère.

## Politiques de prévention

La situation continue de se dégrader pour les jeunes Finistériens - et la pause estivale, souvent présentée comme un temps de repos, est aussi une période à risque. Agressions dans des collèges, harcèlement sur les réseaux, trafics aux abords des établissements : la presse s'en est fait l'écho ces derniers mois. Gaëlle Zaneguy interpelle une nouvelle fois sur l'accompagnement préventif pour les jeunes finistériens.

Le groupe ne met pas en cause les équipes pédagogiques ni les partenaires. Il pointe une limite structurelle : les appels à projets ciblés sur les collèges ne touchent pas tous les établissements, donc pas toutes les familles, donc pas tous les jeunes. Les équipes ne peuvent pas tout porter. Et quand les collèges ferment en juin, les appels à projets s'arrêtent. Pas les problématiques des jeunes.

Gaëlle Zaneguy invite également à changer de regard sur la jeunesse : les jeunes ne sont pas seulement vulnérables. Ils sont pleins de ressources, créatifs, capables de prendre soin les uns des autres. Ce qu'on leur doit, c'est de les écouter davantage - pas de présumer connaître leurs besoins sans les consulter.

La demande du groupe est politique et concrète : davantage d'équité dans l'accès aux politiques de prévention, au-delà des appels à projets, en soutenant les centres sociaux, les Points d'Accueil Écoute Jeunes, les Missions locales et toutes les structures de prévention, avec des budgets sanctuarisés pour ces partenaires de proximité.

## Algues vertes

Armelle Huruguen a rappelé une évidence : on ne peut pas voter un rapport sur l'accessibilité des plages sans s'interroger sur la qualité de l'eau. Avec 2 200 km de côtes, le Finistère ne peut pas s'en exonérer.

Le rapport de la Chambre régionale des comptes est sans ambiguïté : la lutte contre les algues vertes n'avance pas assez vite. Les objectifs sont trop faibles, les contrôles insuffisants, les résultats trop lents. Des millions d'euros dépensés chaque année pour ramasser ce que l'on n'a pas eu le courage d'empêcher.

Elle a interpellé directement le Président sur deux points : comment le Département compte-t-il accompagner les changements de pratiques agricoles annoncés par les Préfets ?

Et comment compte-t-il agir contre le projet de déclassement de neuf communes des Monts d'Arrée des zones vulnérables aux nitrates, alors même que l'EPAGA avertit que cette décision "entrerait en contradiction flagrante avec la préservation qualitative de la ressource en eau" ?



**Vote CONTRE**

de Finistère et Solidaires



***Vous annonciez une tempête.  
Les associations ont bien reçu la pluie.  
Mais les comptes du Département,  
eux, sont restés largement à l'abri.  
Maintenant allez-vous réparer ?***

# PLAN D'ACTION POUR LA SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

## PLAN D'ACTION SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

**Interventions : Ismaël DUPONT, Frédérique BONNARD**

Simplification administrative ? Le mot est séduisant. Ismaël Dupont en interroge la réalité et la finalité.

Car pour les allocataires du RSA soumis à des contrôles intrusifs, pour les personnes les plus éloignées de l'écrit et du numérique, la simplification n'est pas au rendez-vous. La Défenseure des droits Claire Hédon l'a dit elle-même au Sénat avant son départ : "Lorsque la relation des usagers avec les services publics se dégrade, c'est tout un parcours de vie qui s'effrite." Plus d'un tiers des foyers éligibles au RSA ne le perçoivent pas - le non-recours reste la première défaillance d'un système qui prétend se simplifier.

Finistère & Solidaires dresse un constat sur le mandat : certaines "simplifications" ont en réalité diminué le service public de solidarité. Suppression des aides aux publics en situation spécifique en 2022, suppression du volet logement de l'ASLL en 2023. Des droits retirés, pas des démarches allégées.

Ismaël Dupont pointe également un paradoxe politique : le rapport présenté regroupe sous un même terme des réalités contradictoires. La simplification peut être un outil au service des usagers les plus fragiles. Elle peut aussi servir à réduire les normes sociales et écologiques, à supprimer les critères d'attribution des subventions au nom de la fluidité. "La plupart des dispositifs fonctionnent sans critère", peut-on lire page 7 du rapport. Sans critères, pas d'évaluation de l'impact. Sans évaluation, pas de politique publique - seulement de la communication.

Le groupe formule quatre exigences : garantir l'accès aux droits et lutter contre le non-recours, conditionner les financements à l'utilité sociale et à la transparence, améliorer la gouvernance en associant élus, partenaires et usagers, et sécuriser les financements des associations.

Frédérique Bonnard a tenu à clarifier la position du groupe face aux accusations de la majorité : Finistère & Solidaires n'est pas opposé à la simplification, mais à la vision qu'en a l'exécutif départemental.

Simplifier ne signifie pas automatiser ni centraliser. Cela suppose au contraire de déléguer la décision au plus près des usagers, d'investir dans la relation humaine et d'enrichir le travail des agents plutôt que de le vider de son sens.

Frédérique Bonnard a alerté sur le risque que le "choc de simplification" annoncé par la majorité se traduise par une pression accrue sur des équipes déjà sous tension, entre injonctions de l'exécutif et promesses intenables faites aux usagers.



### ABSTENTION

de Finistère et Solidaires



**La simplification administrative n'est pas une valeur en soi. Pour les plus précaires, elle peut aussi bien ouvrir des droits que les refermer. Tout dépend de ce qu'on choisit de simplifier - et pour qui.**



**Ismaël DUPONT**  
**Conseiller départemental**  
**Élu du canton de Morlaix**  
Finistère & Solidaires

# COMMISSION DE L'ACTION SOCIALE

## PLAN HANDICAP : ACCESSIBILITÉ DES PLAGES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

**Intervention : Didier MALLERON**

820 000 euros pour améliorer l'accessibilité des plages finistériennes. Finistère & Solidaires vote pour, sans ambiguïté sur l'objectif. Mais Didier Maleron interpelle sur la réalité des personnes en situation de handicap : à quoi sert un équipement qu'on ne peut pas utiliser ?

Des communes sont volontaires, des équipements existent déjà. Et pourtant : des fauteuils de mise à l'eau impossibles à réserver le week-end, des tapis de cheminement ensablés ou couverts d'algues, des services municipaux fermés aux heures où les familles arrivent à la plage. L'accessibilité réelle ne s'arrête pas à l'investissement initial. Elle suppose un entretien régulier, une organisation pensée pour les usagers, des horaires adaptés, une information claire. Sans cette cohérence, les meilleures intentions ne suffisent pas.

Didier Maleron pointe également la question du choix des matériels : tous les équipements ne répondent pas à l'ensemble des situations de handicap. Il faut privilégier les solutions les plus polyvalentes, celles qui bénéficient au plus grand nombre.

Le groupe formule deux propositions concrètes pour que le Finistère soit réellement inclusif. D'abord, intégrer l'inclusion comme critère à part entière du Pacte Finistère 2030, plutôt que de la traiter dans des dispositifs cloisonnés. Ensuite, mobiliser l'ingénierie départementale et celle de ses partenaires - Finistère Ingénierie Assistance et le CAUE - pour accompagner les communes et les EPCI qui ont la volonté d'agir mais manquent d'expertise technique.



**Vote POUR**

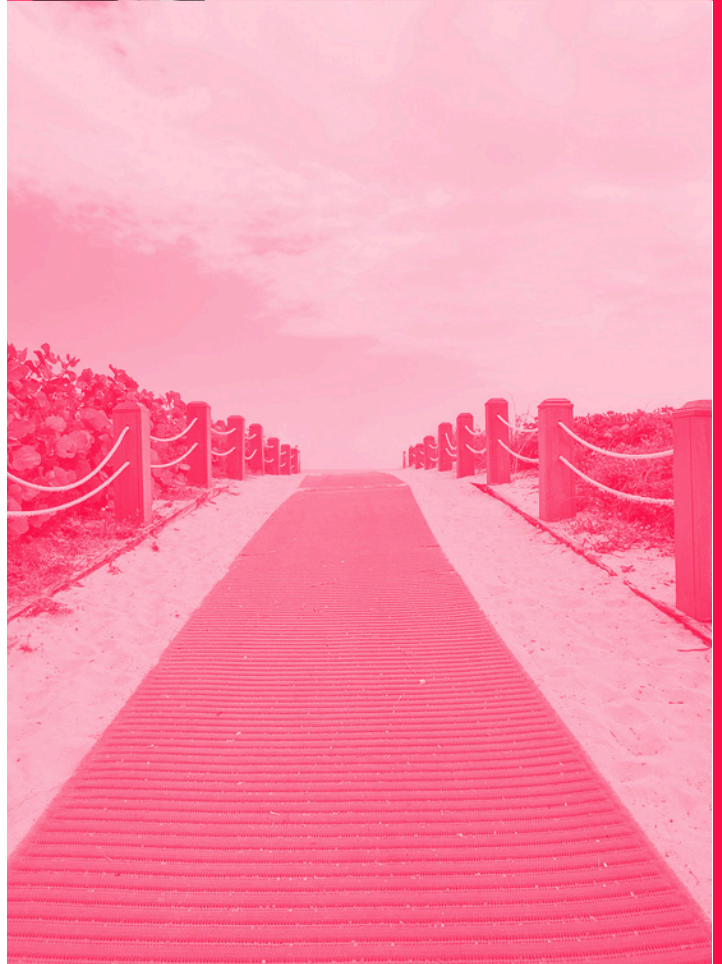
de Finistère et Solidaires



*L'accessibilité doit être pensée dans sa globalité : des équipements adaptés, un entretien régulier, un service accessible, une information claire. Sans cette cohérence, les investissements restent insuffisants.*



**Didier Malleron**  
**Conseiller départemental**  
**Élu du canton de Guipavas**  
Finistère & Solidaires



# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TERRITOIRES

## SÉCURITÉ

### Intervention : Kévin FAURE

Kévin Faure, président du groupe Finistère & Solidaires, est intervenu sur la délibération relative à la sécurité.

#### Sur l'appel à projets

Kévin Faure a salué la prise en compte, dans le rapport de la majorité, de sa proposition de l'an dernier de mentionner le FIPD (Fonds interministériel de prévention de la délinquance). Mais il a réaffirmé la position du groupe : la sécurité exige de la présence humaine, de la prévention spécialisée, de la médiation et un accompagnement des victimes. Elle ne se réduit pas à un catalogue d'équipements.

"La sécurité mérite de la rigueur. Elle mérite une stratégie. Elle mérite surtout mieux qu'un coup de communication."

#### Sur l'enveloppe d'un million d'euros pour Brest

Le groupe a souvent dénoncé le sous-financement de Brest dans le cadre du Pacte Finistère 2030. Mais il s'abstient, faute d'informations suffisantes : ni les opérations concernées, ni le calendrier, ni les taux de participation, ni la nature des dépenses (investissement ou fonctionnement) ne sont précisés.

"Ce n'est plus un appel à projets : c'est une enveloppe politique."

Kévin Faure a également soulevé une question d'équité territoriale : les autres communes sont soumises à des règles strictes (taux maximal de 50 %, plafond de 50 000 euros, calendrier précis), quand Brest se voit réserver directement un million d'euros sans modalités définies.

#### Sur les fusils anti-drones

La maison d'arrêt de Brest est un établissement de l'État. Son financement relève du ministère de la Justice.

Kévin Faure a dénoncé un glissement progressif : le Département est sollicité pour équiper une prison, compense le recul de la police nationale via le soutien des polices municipales, finance des moyens de sécurité civile comme les hélicoptères bombardiers d'eau...

"Ce n'est plus un partenariat. C'est un transfert de charges sans compensation."

Il a posé la question de fond : quelles politiques départementales sont sacrifiées pour financer des compétences qui appartiennent à l'État ? Les associations, la culture, la protection de l'enfance, l'insertion des jeunes ?

#### • Appel à projets sécurité pour l'année 2026-2027



**Vote POUR**

de Finistère et Solidaires

#### • Accompagnement renforcé de Brest et Brest métropole



**ABSTENTION**

de Finistère et Solidaires

#### • Subvention pour les fusils anti-drones à la prison de Brest



**Vote CONTRE**

de Finistère et Solidaires



*Quand l'État demande au Département d'équiper sa propre prison, ce n'est plus un partenariat. C'est un transfert de charges sans compensation. Et la question que nous posons est simple : quelles politiques départementales déshabille-t-on pour habiller les compétences de l'État ?*



**Kévin FAURE**  
Conseiller départemental  
Président du groupe  
Finistère & Solidaires

# COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES TERRITOIRES

## PACTE FINISTÈRE 2030

Interventions : Armelle Huruguen

Armelle Huruguen a tenu à replacer le Pacte Finistère 2030 dans sa juste réalité.

Le Pacte n'a pas inventé la contractualisation avec les communes : les contrats de territoire existent dans le Finistère depuis 2008. Il les a réorganisés, simplifiés, et le groupe l'a soutenu dès l'origine. Mais réorganiser une politique publique, ce n'est pas l'inventer.

Sur les chiffres, elle a pointé une élasticité qui rend toute comparaison difficile. La majorité affiche +25 % par rapport au mandat précédent. Son propre bilan de mars 2025 indiquait pourtant qu'à périmètre comparable, les crédits effectivement payés s'élevaient à 22,3 millions d'euros par an, contre 23,8 millions pour les anciens contrats de territoire : non pas +25 %, mais -6 %. Les chiffres avancés depuis varient entre 188 et 254 millions selon ce qu'on y inclut. Ils ne mesurent pas la même chose.

Le groupe formule une demande simple : combien aura été effectivement mandaté, avant la fin du mandat, au titre des seuls volets 1, 2 et 3 du Pacte ? Les mêmes périmètres, les mêmes indicateurs, les crédits réellement versés.

Sur le volet 1, la hausse de l'enveloppe à 8,5 millions est accueillie favorablement, mais relativisée : avec une inflation cumulée de 15,5 %, il s'agit d'abord d'un rattrapage du coût des travaux, pas d'un effort supplémentaire.

Armelle Huruguen a également alerté sur l'accumulation de correctifs dans la formule de répartition. Le Pacte devait mettre fin à l'empilement des dispositifs. Il ne faudrait pas qu'il commence, à son tour, à empiler les exceptions.

Sur Brest Métropole enfin, elle a demandé une comparaison sincère par habitant, en distinguant les grands équipements d'intérêt départemental des aides réellement apportées aux communes et aux services de proximité.

 **Vote POUR**  
de Finistère et Solidaires



*Le Pacte Finistère 2030 n'est pas une révolution. C'est une contractualisation renouvelée, qui doit être évaluée sur une base simple : les mêmes périmètres, les mêmes indicateurs, et les crédits réellement versés.*



**Armelle HURUGUEN**  
Conseillère départementale  
Élue du canton Quimper-2  
Finistère & Solidaires

## AUTRES DÉLIBÉRATIONS

### Plan des nouveaux aménagements routiers 2023-2028 et plan vélo



**Vote POUR**

de Finistère et Solidaires

### Prime exceptionnelle aux agents et modification du tableau des effectifs



**Vote POUR**

de Finistère et Solidaires



Quimper, le 4 juin 2026

## Séance plénière du 17 juin 2026

### Question écrite

Monsieur le Président,

Depuis plus de deux ans, les élus du groupe Finistère & Solidaires sollicitent le bilan de la contractualisation avec l'Etat sur la prévention et la protection de l'enfance. A l'occasion de la Séance plénière d'octobre 2025, nous vous avons interrogé une nouvelle fois pour obtenir ce document. Vous nous aviez alors répondu que le bilan de la période 2022-2024 nous serait présenté en commission au premier trimestre 2026. A ce jour, ce bilan n'a toujours pas été présenté aux élus départementaux.

Dans le cadre de cette contractualisation, le Département doit produire un rapport d'exécution annuel détaillant les actions entreprises et leurs résultats. Soucieux de l'amélioration continue de la politique de prévention et de protection de l'enfance dans le Finistère, nous vous remercions de bien vouloir transmettre cette évaluation à l'ensemble des conseillers départementaux dès à présent.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Armelle Huruguen**

Conseillère départementale du canton de Quimper-1



Quimper, le 4 juin 2026

## Séance plénière du 17 juin 2026

### Question écrite

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir communiquer à l'ensemble des élus le montant des insertions presse achetées par le Conseil départemental depuis le début d'année.

Je vous remercie de bien vouloir détailler le coût de la campagne dédiée à la politique d'insertion durant la semaine du 20 avril.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Frédérique Bonnard**

Conseillère départementale du canton de Brest-5



Quimper, le 4 juin 2026

## Séance plénière du 17 juin 2026

### Question écrite

Monsieur le Président,

Nous vous sollicitons une nouvelle fois sur le projet de halte-répît porté par l'association Ti Bihan Kloar, à Clohars-Carnoët.

L'association a tenu il y a quelques jours sa première assemblée générale, présentant ses débuts d'activité au service du soutien aux aidants et permettant de rappeler les enjeux financiers liés à la pérennité du projet.

Sans le soutien des pouvoirs publics pour son fonctionnement, l'association ne pourra pas mettre en œuvre dans la durée son projet qui répond pourtant au besoin de nombreux Finistériens. Collectivité des solidarités, chef de file du handicap, le Conseil départemental a jusqu'ici refusé de soutenir l'association pour ses dépenses de fonctionnement. Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer si le Département va de nouveau étudier les modalités de son soutien à ce nouveau service.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Sandrine Manusset**

Conseillère départementale du canton de Moëlan-sur-Mer

**Anne Maréchal**

Conseillère départementale du canton de Quimperlé



Quimper, le 4 juin 2026

## Séance plénière du 17 juin 2026

### Question écrite

Monsieur le Président,

L'offre finistérienne dédiée aux enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance compte 1 849 places d'hébergement.

Depuis de nombreuses années, 45 places en séjour de distanciation sont financées par le Département. Elles permettent l'accompagnement de jeunes en grande difficulté, pour lesquels le placement n'est pas ou plus opérant. Ces ruptures permettent aux jeunes de prendre du recul sur leur situation afin d'engager un nouveau parcours.

Des professionnels du secteur nous ont fait part de leurs inquiétudes sur l'avenir de ces services. Pouvez-vous nous indiquer si le Conseil départemental questionne son soutien aux places dédiées aux séjours de rupture?

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**David Le Goff**

Conseiller départemental du canton de Quimper-1



Quimper, le 4 juin 2026

## Séance plénière du 17 juin 2026

### Question écrite

Monsieur le Président,

Plus de 700 agents accompagnent au quotidien les Finistériennes et Finistériens au sein des trois Directions Territoriales d'Action Sociale. Ces professionnels, présents sur tout le territoire, incarnent le service public de proximité départemental en matière d'accès aux droits, d'insertion, de prévention et de protection de l'enfance mais aussi d'accompagnement de la perte d'autonomie.

Garantir la continuité et la qualité de ces missions essentielles exige une gestion des ressources humaines agile et transparente, particulièrement dans un contexte national de fortes tensions sur les métiers du travail social et du soin.

Aussi, je vous remercie de bien vouloir nous transmettre un bilan précis de la situation des effectifs au sein des trois Directions Territoriales d'Action Sociale :

- Nombre de postes vacants et durée de vacance, au 31/12/2025 et à ce jour.
- Le détail des directions concernées ainsi que des fonctions.

S'agissant des métiers connaissant un déficit de recrutement, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les actions mises en place par le Conseil départemental pour pouvoir les postes.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Kévin Faure**

Conseiller départementale du canton de Brest-1



# DOSSIER DE

# SÉANCE PLÉNIÈRE

17.06.2026

## CONTACT PRESSE :

**Julie FRADIN**

Groupe Finistère & Solidaires

[julie.fradin@finistere.fr](mailto:julie.fradin@finistere.fr)

